

INSTITUT DE FORMATION DE
TRAVAIL SOCIAL- IFTS



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2023/2024

Formation au
Diplôme d'Etat d'Assistant(e) de Service Social

DEASS

SOMMAIRE

PREAMBULE

I-	PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE SON ENVIRONNEMENT	4
I.1	Contexte législatif et réglementaire.....	5
I.2	Statut et raison sociale de l'Institut de Formation de travail social.....	5
II-	POLITIQUE DE FORMATION ET DEMARCHE QUALITE	9
II.1	Politique de formation.....	9
II.2	Démarche qualité de la formation.....	11
III-	DISPOSITIF DE FORMATION	12
III. 1	Choix stratégiques	12
III. 2	Choix pédagogiques	12
III. 3	Politique de stages.....	13
IV-	ADMISSION EN FORMATION AU DEASS	15
IV. 1	Modalités de sélection d'entrée en formation.....	15
IV. 2	Modalités de candidature	15
IV.3	Dispenses de certification.....	16
IV.4	Commission d'admission et publication des résultats.....	17
IV.5	Report de formation.....	17
V-	PROJET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION AU DEASS	18
V.1	Accompagnement à la professionnalisation.....	18
V.2	Organisation et modalités pédagogiques	20
V.3	Organisation des stages pratiques.....	23
V.4	Organisation des évaluations.....	24
VI-	CERTIFICATION	29
VI.1	Principes généraux.....	29
VI.2	Déroulement de la certification.....	30
VI.3	Les épreuves de certification	33
VI.4	Les modalités à l'IFTS.....	34
VII-	PRESTATIONS OFFERTES AUX APPRENANTS	36
VII.1	Les locaux.....	36
VII.2	Le Centre de Documentation et d'Information.....	36
VII.3	Plateforme Moodle (Environnement Numérique de Travail).....	37
VII.4	Professionnel.le.s ressources de service social.....	37

L'écriture du projet pédagogique s'inscrit dans un processus de réflexion engagé par l'ensemble des membres de l'équipe de l'Institut de Formation de Travail social de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon.

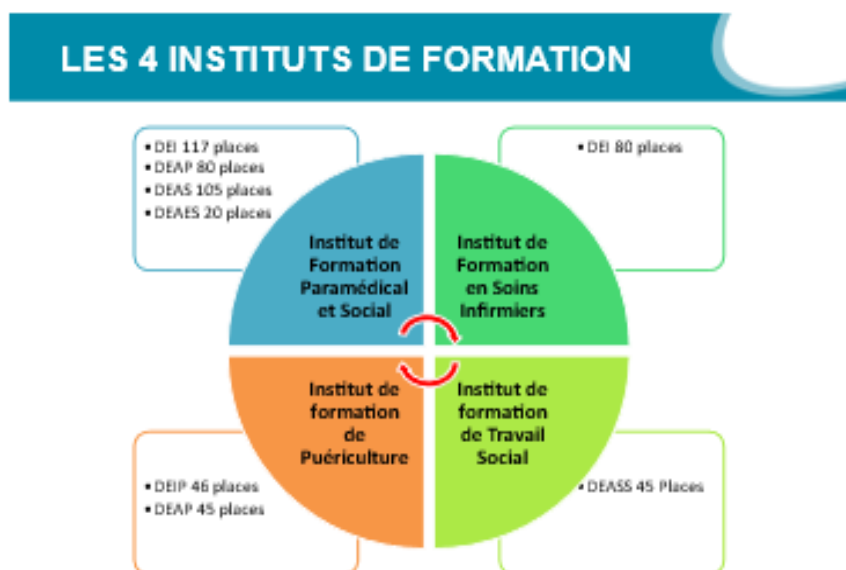
Le projet pédagogique de l'IFTS pose des postulats et des références en matière de conception et d'intentions pédagogiques.

Il est un document évolutif, susceptible de modifications. Tous les deux ans, un travail d'équipe permet d'apprécier la pertinence du projet et de sa déclinaison. Certaines adaptations peuvent alors être décidées.

Le projet pédagogique est rédigé selon le plan proposé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France.

PREAMBULE

L'Institut de Formation en Travail Social (IFTS), ex ETS du Lycée Rabelais reprise par la Fondation Œuvre Croix Saint- Simon, depuis le 1er septembre 2022 sous le nom Institut de formation en Travail Social Paris Croix Saint-Simon est situé dans le 20^è arrondissement parisien. L'IFTS est une des 4 Instituts de formations sanitaires et sociales du Pôle Formation Recherche (FR) de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon. Le Pôle FR, par ses instituts est pionnière dans la formation à destination des établissements médico-sociaux et dans la recherche en santé par son laboratoire de Simulation en Santé.



Ancré dans son département et plus largement dans le territoire de l'Est parisien et francilien, l'IFTS interagit tout d'abord avec son environnement de proximité à en prenant appui : d'une part, sur les valeurs et axes stratégiques Essentiels à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon d'une part et d'autre part, sur des acteurs locaux en prise avec les problématiques sanitaires et sociaux de toutes les catégories sociales, à tous les âges de la vie et des personnes en situation de handicap.

I- PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE SON ENVIRONNEMENT

I.1 Contexte législatif et réglementaire

Agréé par le Conseil Régional d'Ile de France et l'Agence Régionale de Santé, l'IFTS met en œuvre les référentiels de formation conformément aux textes réglementaires suivants :

- Décret n° 2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II ;
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- Arrêté du 31 juillet 2020 portant définition de mesures transitoires pour l'entrée dans des formations conduisant à un diplôme du travail social au grade de licence et modifiant l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- Fiches synthétiques à destination des acteurs de la mise en œuvre de la réingénierie des formations des 5 diplômes du travail social de niveau II (octobre 2018).

I.2 Statut et raison social de l'Institut de Formation de travail social

L'IFTS est un établissement de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon.

La Fondation adhère à la FEHAP (La Fédération des Etablissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne) et est régie par la convention collective nationale 51 renouvelée.

✓ Présentation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

La Fondation, créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, déploie une offre globale et diversifiée d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médicosociale, en Ile de France à travers 50 structures, petite enfance, sanitaire et médico-social, organisées en pôle d'activités :

- Le pôle Santé : des centres de santé médicaux et dentaires et un service d'hospitalisation à domicile (3ème d'Ile-de-France) polyvalent (adultes, mères, enfants).
- Le pôle Personnes Âgées - Personnes Handicapées : 1 EHPAD, 4 CAJ, 2 SSIAD, 1 SAMSAH, 1 Plateforme de répit pour les aidants.
- Le pôle Petite Enfance : 3 PMI, 30 structures Petite Enfance, 1 Relais d'Auxiliaires Parentales.
- **Le pôle Formation et Recherche qui comporte en son sein un département de formation continu et 4 Instituts de formations sanitaires et sociales dont l'IFTS.**

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon propose une offre d'accueil, d'accompagnement, de formation et de prise en charge médicale et médico-sociale de la naissance à la fin de vie.

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon est une fondation laïque qui tient son nom de la rue de la Croix Saint-Simon, dans le 20e arrondissement de Paris, jadis son siège social.

Fidèle à l'esprit de Marie de Miribel, l'IFPS porte les valeurs de la fondation Œuvre de la Croix Saint Simon :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'excellence portée par une exigence toujours plus élevée
- le sens de l'écoute et du service à autrui

-Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous.

✓ L'institut de formation

L'institut est établi au 158, Rue de Bagnolet, 75020 Paris depuis 2022, dans la Métropole Grand Paris. Il est desservi par la ligne 3 du métro, le Tramway T3b, les lignes de bus 57, 76, 102 et 351 , à 50 m du Boulevard périphérique.

• Un acteur majeur de la formation des assistant.e.s de service social

La formation au DEASS proposée par l'IFTS est nourrie par des valeurs humanistes et sociales qui irriguent toutes les activités réalisées par la Fondation à savoir : la place donnée aux usagers comme partenaires de la fondation et une forte valorisation de leur expertise ; l'orientation du développement global sous le prisme de l'innovation et de la recherche ; l'utilité sociale continue, comme cap du développement stratégique ; et le développement des compétences et l'excellence professionnelle, depuis la formation initiale jusqu'à la formation continue. C'est tout naturellement que l'IFTS soutient l'ouverture de la formation professionnalisante au DEASS à tous, et met en place un accompagnement pédagogique ajusté à la singularité de chaque étudiant.e, stagiaire ou apprenti.e accueilli et formé.e en son sein.

C'est cette identité singulière dans le paysage de la formation professionnelle qui distingue l'IFTS des autres organismes de formation au DEASS de la Région Ile de France.

Au travers d'une offre de formation réputée et d'un effectifs d'apprenant.e.s en constante progression dont elle bénéficie au sein du Pôle FR de la Fondation, l'IFTS par son action de formation favorise l'insertion socioprofessionnelle et contribue aux besoins en formation des acteurs socioéconomiques du territoire. L'IFTS est en prise directe avec les problématiques sanitaires et sociales urbaines et les réalités d'un territoire confronté à des besoins sociaux conséquents.

• Les principes et valeurs organisateurs de son projet pédagogique

- ✓ *Former un.e professionnel.le de la relation d'aide :*
 - *qui sache s'appuyer sur les potentialités des personnes accompagnées et les impliquer ;*
 - *qui réponde aux attentes, besoins et demandes des personnes qui le.la sollicitent ;*
 - *qui soit capable d'écoute et de compréhension ;*
 - *qui soit en capacité de proposer des actions d'innovation sociale ;*
 - *qui inscrive son action dans une dynamique partenariale associant les bénéficiaires ;*
 - *qui intègre et mobilise les évolutions numériques au service des personnes accompagnées ;*
 - *qui s'inscrive dans une réflexion européenne et internationale du travail social ;*
 - *qui s'engage dans une démarche de recherche de sa pratique professionnelle.*
- ✓ *Former un.e professionnel.le s'impliquant dans les dynamiques partenariales :*
 - *qui soit capable de construire un réseau de partenaires ;*
 - *qui soit capable de faire remonter les besoins ;*
- ✓ *-qui soit acteur de changement à l'échelle locale ;*
 - *qui s'adapte au mieux à son contexte d'intervention*
- ✓ *Former un.e professionnel.le réflexif.ve :*
 - *qui sache analyser et questionner sa pratique dans sa relation à l'institution et aux personnes accompagnées ;*
 - *qui développe un regard réflexif ;*
 - *qui enrichit sa pratique par une veille théorique, intellectuelle et une créativité constante.*
- ✓ *Transmettre des valeurs professionnelles :*
 - *le respect d'autrui et la tolérance ;*
 - *le respect des droits de l'homme et du citoyen ;*
 - *l'engagement professionnel.*

- Des ressources

L'équipe est constituée de 10 professionnels : une directrice, une coordinatrice pédagogique, 4 formateurs, 2 agents administratifs, une documentaliste, une comptable et un contrôleur de gestion. L'établissement met à disposition de grandes salles de cours climatisées dont 1 amphithéâtre, un espace informatique et une salle de détente pour les étudiants, stagiaires et apprentis.

L'IFTS possède une infrastructure informatique performante, d'une large couverture wifi et d'un parc informatique récent et homogène. Cet équipement lui permet de mettre en place des séquences de formations à distance, en format hybride, mixant un enseignement en distanciel et en présentiel. L'environnement numérique de travail (ENT) s'est renforcé avec une gestion par un partenaire habilité Moodle. L'Institut s'est engagé dans la pédagogie par simulation.

- ✓ Du réseau et des partenariats

Grace à son intégration au Pôle FR, l'IFTS bénéficie d'un grand réseau de terrains de stage et ces partenaires participent à la formation au DEASS. Ces derniers participent à l'animation de certaines séquences portant sur des projets de terrain ou suivent des travaux. Dans le cadre des certifications pour les épreuves, écrite et orales, se déroulant en cours de formation, ils peuvent être sollicités également comme jury. Des séquences pédagogiques sont animées par des professionnel.le.s expérimenté.e.s issu.e.s de ces différents sites qualifiants et sont organisées tout au long de la formation. L'IFTS construit également des contenus pédagogiques avec eux.elles sur les questions relatives au métier, à la qualification, à l'insertion professionnelle dans le cadre institutionnelle et à la durabilité des emplois.

Rattachées aux domaines de formation et de compétences du DEASS, toutes ces interventions permettent de valoriser l'expertise des terrains et de favoriser les échanges entre professionnels et étudiants.

Les référent.e.s des sites qualifiants sont invité.e.s à un temps d'information et d'échanges avec les formateurs, la coordinatrice et la directrice sur les attendus de la formation et les évolutions du secteur. Cela permet à l'IFTS de travailler les tendances, les préoccupations, les attendus des terrains professionnels, en termes d'insertion professionnels, fidélisation et de durabilité des parcours.

- ✓ Le réseau académique et universitaire

Le réseau académique ouvert sur les lycées parisiens et l'université Paris VIII donne à l'IFTS l'opportunité de participer activement à l'orientation des lycéen.ne.s ou étudiant.e.s en proposant des informations directes dans les établissements, en y associant les ancien.e.s étudiant.e.s de l'IFTS. Le témoignage de ces *alumni* permet de faire évoluer les représentations sur le travail social et les professions associées. En partenariat avec les professeurs des lycées parisiens et de l'université Paris VIII, l'IFTS accueille les futur.e.s étudiant.e.s, stagiaires ou apprenti.e.s en mini stage sur deux jours pour une approche de la formation en assistant à des séquences pédagogiques suivies d'un temps d'échanges avec les étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s en formation.

- ✓ Les partenariats avec les organismes de formations en travail social

L'IFTS est adhérents à l'UNAFORIS et à l'Association des centres de formation d'Assistant de Service Social d'Ile de France. L'IFTS participe aux journées d'étude, à la plateforme régionale et aux groupes de travail de la Région Ile de France. En outre, lien étroit avec l'Association Nationale des Assistants de Service Social, les étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s bénéficient d'une information interactive sur l'association, son histoire, ses activités, son organisation ainsi qu'à un accès aux publications et ressources documentaires.

✓ Les partenariats avec les organisations et structures professionnelles

L'IFTS se positionne dans un environnement territorial en mutation, dans une dynamique partenariale avec de nombreux, divers et variés acteurs politiques, sociaux et culturels : Ministères de l'Education nationale et de la Santé, Départements, Mairies, institutions hospitalières, Chefs de projets de développement social local, associations sociales, médico-sociales, culturelles, caritatives, maisons de quartier, etc.

Au cœur de ce territoire, l'IFTS offre aux étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s un terrain d'investigation, de recherche et de questionnement sur les problématiques qu'ils rencontreront dans leur future profession et une rencontre directe avec les publics, bénéficiaires d'un accompagnement social.

L'IFTS s'inscrit parallèlement dans les activités socio-culturelles de certains quartiers, dont ceux du 18^{ème} et 20^{ème} arrondissements, par voie de convention ou de jumelage. L'ancrage de l'IFTS en lien direct avec les organismes employeurs des travailleurs sociaux, les sites qualifiants et les professionnel.le.s permet aux étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s dès leur entrée en formation de s'immerger dans le champ du travail social, de construire leur projet de formation, socle de leur projet professionnel.

✓ La collaboration avec les employeurs du secteur, les sites qualifiants et les professionnel.le.s

L'IFTS entretient des liens étroits de collaboration avec les organismes employeurs des travailleurs sociaux. Cette collaboration s'opère à plusieurs niveaux : l'accueil régulier d'étudiant.e.s, stagiaires, ou apprenti.e.s au sein des services sociaux, la réflexion commune sur l'offre de stage, et la participation des professionnel.le.s de terrain à la formation.

Outre sa participation aux rencontres employeurs, l'IFTS a aussi mis en place des journées employeurs avec des organismes employeurs. Ces journées servent à définir ensemble les contours de la contribution de chaque partie prenante pour que la formation soit au plus près des réalités et exigences des transformations du terrain.

D'ancien.ne.s assistant.e.s de service social interviennent en formation pour partager leur expertise et leurs expériences. Ces journées sont l'occasion de poser une réflexion commune sur l'évolution des pratiques professionnelles. Ce sont aussi des véritables vecteurs de communication sur la formation au DEASS et sur les forums des métiers ou portes ouvertes que nous réalisons.

Dans le cadre des partenariats avec la Direction des Solidarités (DSOL), les étudiant.e.s, stagiaires, et apprenti.e.s participent aux conférences sociales de territoire organisées par la DSOL et bénéficient des apports des diagnostics et des portails sociaux de territoire réalisés par l'observatoire social de la DSOL. Les étudiant.e.s, stagiaires, et apprenti.e.s de première année participent au Forum sur les Interventions collectives organisé par l'Espace parisien des Solidarités.

✓ Les étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s accueilli.e.s

L'IFTS accueille les étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s des territoires de la Métropole du Grand Paris et de province. Il.elle.s entrent en formation au DEASS pour la majorité après l'obtention du bac ou d'un diplôme d'études supérieures (BTS, Licence..) ou dans le cadre de la continue après une expérience professionnelle. Il.elle.s représentent une population hétérogène en termes d'origine géographique, d'âge, de diplômes à l'entrée, de modalités de financement de leur formation.

II- POLITIQUE DE FORMATION ET DEMARCHE QUALITE

II.1 Politique de formation

Notre politique de formation s'inscrit, tout d'abord, dans un contexte de reconfiguration du système de protection sociale avec deux aspects importants : les notions de territoire (réponse aux besoins d'une population ; coordination entre services) et de parcours individualisé.

Ces changements impliquent de nouvelles façons d'accompagner les personnes, de nouveaux moyens et modèles transversaux pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population : collaborations entre structures et entre professionnel.le.s (social, sanitaire, environnement, urbanisme etc.), interdisciplinarité et coordinations sont devenus les maîtres mots des pratiques et des organisations dans les champs qui nous occupent.

Les champs des métiers sociaux et sanitaires se complètent quand il s'agit d'accompagner un enfant et une famille ou une personne vieillissante, en difficulté, en situation de handicap, ou atteinte d'une maladie chronique.

Il est reconnu que les ruptures de parcours, aujourd'hui trop fréquentes, sont souvent dues à un manque de coopération et de coordination entre les différents acteurs de la prise en charge.

La culture médico-sociale de la Fondation facilite l'appropriation de ces principes par l'équipe, qui, pour certains d'entre eux, sont des professionnel.le.s ayant exercé en établissements médico- sociaux. Il est nécessaire de développer une culture de la transversalité, de l'interdisciplinarité chez tous les acteurs et dès la formation initiale. Former à la coopération, privilégier une démarche de formation basée sur l'apprentissage du travail en équipe est une volonté de l'Institut de formation de Travail social.

L'IFTS s'inscrit aussi, dans les orientations de la Stratégie nationale e-santé 2020 du 4 juillet 2016, en développant **l'utilisation du numérique en formation**. L'informatique est maintenant largement présente dans les établissements : dossier informatisé...etc. . L'intégration du numérique dans les pratiques professionnelles de l'assistant.e de service social facilite l'accès aux droits sociaux.

La transformation numérique du système ne peut se faire sans une appropriation par les professionnel.les. Ainsi les futurs professionnels formé.e.s à l'IFTS doivent acquérir des compétences spécifiques à l'utilisation de ces nouvelles technologies, pour leur pratique, mais également pour accompagner les bénéficiaires dans l'usage de ces outils.

C'est pourquoi, les étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s sont familiarisé.e.s avec l'utilisation des outils numériques, à travers la plateforme Moodle et d'autres supports pédagogiques interactifs. Plusieurs des travaux restitués sont par ailleurs sous format numérique. Le mix présentiel / Digital Learning est aujourd'hui incontournable pour les organismes de formation. La crise sanitaire de 2020 a accéléré cette dynamique, avec la transformation de nos cours en présentiel en format distanciel, la création de modules auto-formatifs, et la dématérialisation de nos process administratifs.

✓ Cadre conceptuel, valeurs et principes pédagogiques

Le projet pédagogique de l'Institut reprend des valeurs et des principes centrés sur l'accompagnement bienveillant de l'apprenant.e. Il s'appuie sur le courant socioconstructiviste, positionne le.la formateur.rice comme accompagnateur.rice de son parcours de formation, facilitateur.rice dans l'appropriation des

connaissances, et, l'apprenant.e comme personne ressource, acteur.rice et auteur.e de ses propres connaissances.

L'ensemble de l'équipe, très investi dans ce projet, met en œuvre un dispositif d'accompagnement et de formation qui favorise la réussite de l'apprenant.

✓ Cadre de référence du projet pédagogique

Le référentiel de formation au DEASS est construit selon une logique de compétences, s'inscrivant dans une perspective socio constructiviste, qui valorise la co-construction des connaissances et des compétences en contexte, plutôt que la transmission des savoirs décontextualisés.

Le constructivisme considère l'apprentissage comme un processus actif axé sur l'apprenant :

L'apprenant.e doit s'engager activement dans des résolutions de problèmes, au plus proche de problèmes réels (*situations-problèmes*). Il.elle ne reçoit pas les informations, mais va les chercher en mettant en place des stratégies individuelles d'apprentissage. Il.Elle apprend en situation. Au fur et à mesure de ses nouvelles expériences, l'apprenant.e se construit ses nouvelles connaissances en complétant, ajustant, réorganisant ou modifiant ses connaissances et conceptions antérieures. Le socio constructivisme met l'accent sur le rôle des interactions sociales multiples et des questionnements mutuels dans la construction des connaissances et le développement des compétences.

Les relations interpersonnelles au sein de la promotion, l'échange de savoirs, la confrontation de différentes approches et points de vue (*conflits socio-cognitifs*) permettent à l'apprenant.e de :

-Prendre conscience de ses propres représentations, du fait qu'elles ne sont pas universelles

-Prendre conscience du fait que ses représentations initiales peuvent ne pas être adaptées pour résoudre un problème donné,

-Accepter de modifier ses représentations initiales, de transformer son schéma mental, pour en adopter un autre plus pertinent au regard du problème à résoudre.

Ainsi, apprendre, c'est élaborer soi-même ses connaissances en passant nécessairement par une phase d'interaction, voire de conflit sociocognitif avec autrui, et cela à tout âge. « *On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres* »¹

Le groupe est ainsi support majeur des apprentissages de chacun : les activités communes réalisées en travaux de groupe lors de TD /TP, les productions collectives, les ateliers de développement personnel en sous-groupes, la mutualisation des ressources dans le groupe, sont autant d'activités qui permettent de mieux apprendre. Peu à peu les inhibitions peuvent s'estomper ou se transformer ; les apprentissages sont alors mieux intériorisés, confrontés à l'expérience propre de chacun. On peut parler d'apprentissage coopérant.

D'autre part, le groupe lui-même apprend : il apprend à vivre avec des règles, des tensions, des conflits. Il apprend des modes de régulation, des formes de solidarité, il apprend à reconnaître sa propre spécificité. Cet apprentissage commun et collectif constitue pour chacun un exemple de vie de groupe, principes de la vie professionnelle.

Cette référence théorique, éprouvée à l'Institut de formation, montre régulièrement sa pertinence. Pour autant, elle est particulièrement exigeante à mettre en œuvre et peut mettre en difficulté équipe pédagogique comme apprenant.e.s. C'est pourquoi, elle demande à être couplée à une dimension éthique. L'ensemble se déclinant ensuite dans des principes pédagogiques et des modes d'action.

✓ La nécessité d'un couplage à une réflexion éthique

Le socioconstructivisme, parce qu'il considère l'apprentissage comme un processus actif axé sur

¹ Citation de Philippe Carré sur l'apprentissage collectif

l'apprenant.e, interroge aussi la question du pouvoir dans la relation pédagogique et la transmission du savoir. De ce fait, il interroge le.la formateur.rice sur son rôle et sa volonté de puissance.

Ici, le.la formateur.rice doit reconnaître l'autre pour ce qu'il.elle est et peut devenir. Il.elle lui confère un droit à la pensée et à la construction autonome. Il.elle s'inscrit dans un processus reposant sur le dialogue, la tolérance, la reconnaissance mutuelle, une éthique relationnelle favorable aux apprentissages.

On le comprend, cette manière d'être professionnel.le ne peut toujours aller de soi. Elle entraîne des tensions au quotidien des actes professionnels à poser entre le.la formateur.rice et l'apprenant.e. Ces tensions peuvent devenir des conflits éthiques nécessitant une délibération d'ordre éthique au sens de Paul Ricoeur. En effet, Paul Ricoeur définit l'éthique comme une "sagesse pratique", c'est-à-dire une capacité de "décision dans des situations singulières (...) par l'intermédiaire de la délibération"².

II.2 Démarche qualité de la formation

l'IFTS est certifié Qualiopi de puis 2022 pour l'action de formation au DEASS qu'il dispense. Ce certificat Qualiopi est valide jusqu'au 30 novembre 2024 et l'audit de surveillance sera effectué en juin 2024 dans le but de confirmer la qualité de l'action de formation de l'institut.

✓ Plan d'amélioration continue de la qualité

Dans l'objectif d'optimiser la qualité de l'action de formation, l'IFTS a uniformisé et simplifié ses procédures, supports administratifs et pédagogiques. Ces changements qui ont intégré la numérisation des documents administratifs, des supports pédagogiques ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, visent une plus grande visibilité de l'offre et de l'activité pédagogique qualitatives de l'institut et une pleine confiance des acteurs et des parties prenantes.

Le système qualité de l'IFTS est basé sur un processus de contrôle continu interne de toutes les activités de l'institut. Il prend appui sur le référentiel national Qualiopi. Il est piloté par un groupe spécifique de personnels dédiés. En fonction des thématiques traitées, comme par exemple, l'accueil et l'accompagnement des étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s en situation de handicap et de la Référente handicap de l'IFTS.

Les objectifs fondamentaux de la démarche d'amélioration continue de la qualité sont de :

- Développer la traçabilité des activités pédagogiques et administratives grâce aux outils numériques (serveur de partage, nouveau logiciel de gestion des parcours, plateforme Moodle).
- Améliorer nos démarches pédagogiques
 - o Par un travail collectif de partage d'expériences, de réflexion et production de consensus pédagogique en séminaires de travail biannuels ;
 - o Par des sessions d'analyse de pratiques ;
 - o Par l'évaluation de notre prestation par les bénéficiaires de la formation : questionnaires de satisfaction individuels analysés par le service qualité et restitués en copil qualité et bilans collectifs formalisés 2 fois par an.

Des points forts ont été constatés lors de notre certification Qualiopi :

-L'information détaillée sur le site concernant les formations et toutes les réglementations associées avec distribution aux élèves des référentiels.

-Les très bons résultats taux de satisfaction et taux de réussite -faible taux de déperdition

² Rencontre avec Paul Ricoeur : *Connaissance de soi et éthique de l'action*, propos recueillis par Jacques Leconte, Sciences humaines, n° 63, juillet 1996.

- L'ajout d'ateliers développement personnel.
- Le logiciel PGFS.
- Le KIT Pédagogique pour la continuité de la formation (la documentation des cours très complètes avec tous les exercices à disposition de tous les formateurs)
- Les résultats des enquêtes de satisfaction en fin de formation affichées avec les réponses aux points d'amélioration relevées par les apprenants et les propositions retenues par le copil QUALITE.

✓ Protection des données

En parallèle, nous nous engageons dans une politique de Protection des données garantissant à nos étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s, la sécurisation du recueil et du traitement de leurs données personnelles, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, en matière de protection des données. Une notice d'information est à la disposition des apprenants.

III- DISPOSITIF DE FORMATION

III. 1 Choix stratégiques

✓ Transversalité et décloisonnement

Dans une dynamique de transversalité et de décloisonnement des métiers, nous rapprochons les formations et favorisons la mutualisation des enseignements. Nous initiions ainsi les futurs professionnel.le.s à la coopération interprofessionnelle.

Aussi, nous favorisons pour les apprenant.e.s les rencontres et travaux inter filières , la mutualisation des cours, et le tutorat.

L'équipe est aussi dans cette dynamique de coopération inter-filière : à travers des groupes de réflexion et de co-construction pédagogiques, de participation à des évaluations croisées, et des sessions d'analyse de pratiques entre formateur.rice.s de toutes les filières.

L'organisation du travail de l'équipe pédagogique de la formation au DEASS est basée sur une logique transversale, en lien avec l'approche par compétences du référentiel ; Ainsi, les formateur.rice.s sont référent.e.s de Domaines de Compétences (DC). L'articulation de ces DC fait l'objet de réunions de coordination avec le.la coordinatrice pédagogique.

✓ L'apprentissage par simulation

Il est opéré par les instituts de formation de la Fondation, et en l'occurrence par l'IFTS, se prête tout particulièrement à la transversalité : par la construction de scénario intégrant de multiples intervenant.e.s

professionnel.elle.s et la mise en situation de ces scénarios.

✓ Le Digital Learning

Le développement du digital Learning relève d'une stratégie à l'IFTS, visant à la fois d'inscrire l'établissement dans une démarche pédagogique d'individualisation des parcours et de l'accompagnement offert à chaque étudiant.e, stagiaire ou apprenti.e, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles.

L'IFTS développe une culture du numérique : accès gratuit et illimité à Internet pour les apprenti.e.s et met à leur disposition des plateformes comme Moodle, Forméis, et un portail documentaire numérique et d'enseignement.

Notre environnement numérique est omniprésent pour la gestion des sélections, des inscriptions, des stages, des parcours de formation.

III. 2 Choix pédagogiques

✓ Accompagnement des apprenant.e.s

L'IFTS prend en compte l'hétérogénéité de son public apprenant en renforçant les actions d'aide en faveur des étudiant.es, stagiaires, apprenti.es par un accompagnement au plus près de leur situation et de leurs difficultés. Cette adaptation à un public hétérogène amène à développer, consolider des procédés pédagogiques adaptés et à élaborer des activités pédagogiques interactives, innovantes dans une perspective d'accompagnement pédagogique personnalisé. La ligne directrice pédagogique se fonde sur une démarche clinique, autant dans la transmission pédagogique, que dans l'accompagnement dans des parcours de professionnalisation. La formation proposée est dispensée à des groupes restreints d'étudiants par une équipe de formateurs permanents.

Chaque étudiant.e, stagiaire, apprenti.e est suivi.e par un.e formateur.ice référent.e tout au long de sa formation. Cette organisation des suivis pédagogiques apporte une plus-value et permet d'avoir un regard objectif sur le parcours de formation de l'apprenant.e et ses acquisitions.

La progression dans le niveau d'exigence est réfléchi.e et élaborée en équipe pédagogique : les grilles d'évaluations sont systématiquement fournies et commentées aux apprenant.e.s ; des temps de révisions et de travail personnel sont planifiés, ainsi que des entraînements sur la plateforme de e-learning, avant chaque évaluation ;

La communication, la proximité et la régularité dans les échanges sont favorisées avec les promotions, à travers des temps de régulation systématiques avec les délégué.e.s, et les formateur.ices, des bilans de mi-année et d'année avec la direction et l'équipe mais aussi dans leurs démarches administratives et de recherche de financement.

Chaque apprenant.e possède une adresse mail du domaine de la Fondation, un compte utilisateur de la plateforme Moodle, pour se connecter à la plateforme depuis l'institut ou de chez lui.elle. Dès la rentrée, il.elle bénéficie d'un atelier d'initiation à la plateforme et à ces différents usages.

III. 3 Politique de stages

✓ L'alternance

Le principe de l'alternance préside à l'organisation des formations en travail social. La formation au DEASS a pour finalité l'acquisition de compétences professionnelles précises. La compétence entendue comme « *un savoir agir en situation* » se construit dans une interaction entre les deux lieux de formation que sont le terrain professionnel ou « *site qualifiant* » et l'institut de formation.

Pour l'étudiant.e, le stagiaire, l'apprenti.e il s'agit de juxtaposer les deux vecteurs théoriques et pratiques, et de les faire dialoguer dans une alternance intégrative. La mise en relation des réalités professionnelles et de l'enseignement en institut de formation est de nature à questionner et à créer un terrain fertile aux apprentissages. L'alternance va au-delà de la seule édification de savoirs, elle incite à développer une réflexion et une contextualisation permanente des pratiques. Le travail conjoint avec les sites qualifiants permet d'être en coïncidence avec les évolutions de la réalité sociale.

L'IFTS s'inscrit dans le principe de l'égalité des chances pour faciliter l'accessibilité de formations professionnalisantes à ses étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s sans que leur situation socio-économique ne soit un obstacle à la réalisation de leur projet de formation.

✓ L'acquisition de compétences clé de l'exercice professionnel

La finalité de la formation est de permettre à chaque étudiant.e, stagiaire ou apprenti.e de mobiliser et articuler ses savoirs dans les différents champs théoriques, ses savoirs procéduraux, x d'assistant.e de service social en développant progressivement les compétences attendues, à travers l'acquisition de savoirs, d'attitudes et de comportements. Cela est nécessaire pour construire une posture professionnelle d'engagement dans l'accompagnement et la reconnaissance des potentialités et de l'« *acte-pouvoir* » des personnes accompagnées.

Chaque formateur.rice a en référence un groupe inter promotion d'étudiant.e.s, stagiaires ou apprenti.e.s, dont il.elle est l'interlocuteur.rice privilégié.e durant toute sa formation. Chargé.e du suivi global de l'apprentissage de l'étudiant.e, ,stagiaire ou apprenti.e.e, il.elle coordonne les informations pédagogiques de son groupe, le bilan des différents points de vue des formateur.rice.s dans l'objectif d'avoir une vision globale de l'évolution des parcours de formation. Il.elle organise et mène les entretiens individualisés qui jalonnent le parcours de formation.

✓ Vie de promotion

Des temps collectifs de régulation sont organisés tout au long de l'année. Ils permettent aux étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s d'échanger entre eux pour apprécier la vie du groupe. Un temps de retour à l'équipe pédagogique est prévu.

Ces échanges permettent aux formatrices d'apporter des éléments aux étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s sur l'organisation de la formation et des réajustements peuvent être proposés.

Par ailleurs, les délégué.e.s des promotions sont invités à participer au conseil de vie étudiante, deux fois par an.

Des temps conviviaux sont proposés sous différentes formes : partage de repas, sorties de promotion ...

IV- ADMISSION EN FORMATION AU DEASS

IV .1 Modalités de sélection d'entrée en formation

L'IFTS propose deux dispositifs pour **contribuer à l'accompagnement pour choisir son orientation**.

- **Mini-stages** : Les élèves de terminale ou de BTS, motivés par la formation d'Assistant.e de service social, sont invités à participer à une ou deux séances pédagogiques en lien avec la pratique professionnelle, suivi d'un échange avec les étudiant.e.s, stagiaires et apprenti.e.s et le formateur.

- **Information dans les lycées** : L'IFTS fait des informations aux élèves en direct dans les classes. Les professeurs intéressés par l'une ou l'autre de ces modalités peuvent prendre contact à l'adresse suivante, ets-paris@lafocs.org

✓ Conditions de candidature

- Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 22 août 2018 peuvent se présenter aux épreuves d'admission les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :
- Être titulaire du baccalauréat : toutes les sections de baccalauréat peuvent candidater.
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
- Bénéficier d'une validation d'études, d'acquis d'expériences professionnelles en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation. Il.elle.s ne bénéficieront pas automatiquement d'allègements lors du positionnement de candidature à l'entrée en formation.

Tout candidat.e titulaire d'un autre diplôme en travail social de niveau II- DEASS, DEES, DEETS, DEEJE- et tout.e candidat.e ayant obtenu une validation partielle d'un D.E.A.S.S par la voie de la VAE - ou une validation partielle d'un autre diplôme de travail social niveau II- peuvent candidater à l'entrée en formation préparatoire au DEASS.

IV .2 Modalités de candidature

- **via Parcoursup** : Tou.te.s les candidat.e.s pour une formation initiale, quel que soit leur âge, passent par cette plateforme. Il n'y a pas de frais de sélection.
- **en Formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi** : Les candidat.e.s transmettent le dossier de candidature directement au centre de formation. Celui-ci est téléchargeable sur le site de l'école. Les frais de sélection sont de 90€.

✓ Déroulement de la sélection

La première étape **d'admissibilité** se fait sur l'étude du dossier du.de la candidat.e.

- Etude de dossier et Critères d'admissibilité
 - Résultats scolaires
 - Assiduité
 - Appréciations générales (attitude, comportement)
 - Investissement dans le travail
 - Motivation et cohérence du projet de formation
 - Participation à des activités dans le domaine social

Si sa candidature est retenue, le.la candidat.e admissible, est convoqué.e à un entretien d'admission.

La seconde étape **d'admission** se déroule lors d'un entretien.

- Entretien d'admission et Critères d'admission
 - Avoir la capacité d'exprimer ses motivations et la cohérence de son projet de formation pour ce choix d'orientation professionnelle
 - Avoir la capacité de s'engager dans une formation en alternance
 - Avoir la capacité d'échanger sur des questions d'actualité et d'un intérêt pour le champ du travail social et de la profession d'assistant de service social.
 - Avoir la capacité de témoigner d'une ouverture d'esprit

L'entretien oral est d'une durée de 20 minutes, évalué sur 20 points. Une note inférieure à 8/20 entraîne l'élimination du.de la candidat.e.

L'évaluation se fait sur la capacité du candidat à valoriser son expérience professionnelle, son projet professionnel et ses motivations.

L'entretien permet de positionner le.la candidat.e en fonction de son parcours antérieur, d'évaluer sa capacité à suivre la formation, de l'adéquation de son projet professionnel et personnel au projet de formation dispensé par l'école.

Pour les candidat.e.s admis.e.s en formation continue, leur entrée en formation n'est définitive qu'après attestation d'accord de financement de leur formation.

IV.3 Dispenses de certification

Référence Article 5 de l'arrêté du 22.08.2018

Les candidat.e.s titulaires d'un des diplômes d'état de travail social de niveau II – DECESF, DEES, DEETS, DEEJE - bénéficient d'une dispense totale des deux domaines de compétence DC3 et DC4 et des certifications s'y rapportant. Ainsi il.elle.s sont dispensé.e.s des enseignements des deux domaines de compétence DC3 et DC4. Certains modules de formation référencés en DC1 et en DC2 pourront mobiliser des enseignements du DF3 et du DF4.

Pour les candidat.e.s ayant obtenu une validation partielle d'un D.E.A.S.S par la voie de la VAE il.elle.s bénéficient d'une dispense totale du ou des domaines de compétence validés et des certifications s'y rapportant.

Pour les candidat.e.s n'ayant pas à valider les quatre domaines de compétences du diplôme, une **période de formation pratique minimale** est associée à chacun des domaines de formation constitutifs de leur programme individualisé de formation. La durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

Cette période de formation pratique minimale est de :

16 semaines (560 heures) pour chacun des domaines de formation 1 et 2,

8 semaines (280 heures) pour chacun des domaines de formation 3 et 4 .

Les candidat.e.s titulaires d'un des diplômes d'état de travail social de niveau II – DECESF, DEES, DEETS, DEEJE – sont dispensés des formations pratiques des domaines de formation 3 et 4.

Pour tout.e candidat.e bénéficiaire d'une dispense et ou d'allègements, la directrice établit avec l'équipe pédagogique un programme de formation individualisé, sous forme d'un contrat pédagogique qui récapitule par domaine de compétence les dispense et/ou allègements. Ce contrat est validé par la signature du.de la candidat.e, de la directrice et du chef d'établissement ou son.sa représentant.e.

IV.4 Commission d'admission et publication des résultats

La Commission d'admission composée de la Directrice ou son.sa représentant.e, du.de la coordinateur.rice pédagogique et d'au moins deux formateur.rice.s déterminent les candidat.e.s admis.e.s. La commission établit une liste des candidatures retenues.

Les candidat.e.s reçoivent leur résultat par courriel. Aucun résultat ne peut être donné par téléphone.

IV.5 Report de formation

Une demande de report peut être faite en cas d'admission à la formation.

Au-delà du délai prévu de confirmation de leur inscription, les candidats admis n'ayant pas confirmé leur inscription perdent le bénéfice de leur place pour l'année en cours. Toutefois Il.elle.s peuvent solliciter un report d'entrée en formation par une demande écrite.

La demande doit être motivée et justifiée par un événement indépendant de leur volonté : arrêt maladie de longue durée, financement demandé et non obtenu, impossibilité de fournir un justificatif de niveau 4, ou pour une autre raison sous réserve de l'accord de la directrice. En cas d'acceptation du report, le.la candidat.e garde le bénéfice de l'admission en formation pour l'année suivante.

V- PROJET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION AU DEASS

V.1 Accompagnement à la professionnalisation

Le processus de professionnalisation se met en place dès l'entrée en formation, en appui sur le principe de formateur référent pédagogique, qui accompagne l'apprenant.e dans ses apprentissages en tenant compte de ses mouvements émotionnels et dans ses méthodes d'acquisition des savoirs et des compétences, du semestre 1 au semestre 6.

L'IFTS organise l'encadrement pédagogique sur le principe d'un.e même référent.e formateur.rice pour un accompagnement de parcours de professionnalisation : *le référent de parcours*.

Chaque formateur.rice est référent d'un groupe d'étudiant.e.s., stagiaires et apprenti.e.s s qu'il.elle suit de la 1ère à la 3ème année, à la fois sur l'accompagnement à la certification DC1 et le suivi des stages. L'organisation pédagogique repose sur le principe de la référence, à plusieurs niveaux :

✓ Le.la référent.e de promotion

Il.elle coordonne l'accueil des étudiant.e.s., stagiaires ou apprenti.e.s pour la pré rentrée administrative et la rentrée. Il.elle coordonne l'information sur le projet pédagogique, par chaque référent de DC.

Il.elle organise l'élection des délégué.e.s. Il.elle assure une veille et restitue un bilan régulier des absences et des situations d'étudiant.e.s., stagiaires ou apprenti.e.s en difficulté: décrochage, absence régulières, retards etc.

Il.elle prépare les commissions pédagogiques semestrielles: édition des bulletins, vérification des notes/ECTS, récapitulatif des absences, synthèse du déroulement du stage, coordination des informations. Il.elle organise et anime les heures de vie de formation et diffuse les informations sur la dynamique collective de la promotion et des situations individuelles à la direction et/ou à l'équipe pédagogique.

✓ Le.la référent.e de Domaine de compétences

Il.elle veille à l'actualisation des documents pédagogiques et administratifs relatifs au DC. Il.elle prépare le suivi des notes de contrôle continu du DC, vérifie les ECTS obtenus en concertation avec les référent.e.s modules et le.la coordinateur.rice pédagogique. Il.elle élabore le calendrier des séances de préparation à la certification du DC.

Il.elle évalue l'efficacité pédagogique et propose des ajustements des outils et modalités pédagogiques. Il .elle participe à la planification et à l'organisation des jurys blancs et des épreuves de certification prévus par le référentiel. Il.elle vérifie la conformité des dossiers du DC1, des mémoires et des livrets de formation avant dépôt à la DRJSCS et des mémoires.

Il.elle représente la personne ressource du DC auprès des étudiant.e.s, stagiaires ou apprenti.e.s, de l'équipe et des partenaires internes et externes. Il.elle organise l'accompagnement individualisé des étudiant.e.s,

stagiaires ou apprenti.e.s ayant échoué à l'épreuve du DC du DEASS : entretien individuel avec le.la référent.e du DC, proposition d'un contrat pédagogique.

✓ Le.la référent.e de module

Il.elle élabore en concertation avec les formateurs concernés, la progression pédagogique, les modalités d'évaluation. Il.elle organise et coordonne le planning de validation du module en concertation avec la coordinatrice pédagogique.

Il.elle recherche et suit la procédure de recrutement d'intervenants extérieurs. Il.elle organise les séminaires, tables rondes ou sorties pédagogiques en lien avec les référent.e.s du DC . Il suit la validation du module pour chaque étudiant.e, stagiaire, apprentie.e et si besoin élabore les modalités de rattrapage.

✓ Le.la référent.e de parcours

Chaque formateur.rice a en référence un groupe inter promotion d' étudiant.e.s, stagiaires ou apprenti.e.s, dont il.elle est l'interlocuteur.rice privilégié.e durant toute sa formation.

Chargé.e du suivi global de l'apprentissage de l'étudiant.e, ,stagiaire ou apprentie.e, il.elle coordonne les informations pédagogiques de son groupe, le bilan des différents points de vue des formateur.rice.s dans l'objectif d'avoir une vision globale de l'évolution des parcours de formation. Il.elle organise et mène les entretiens individualisés qui jalonnent le parcours de formation.

✓ Le.la référent.e de stage

Chaque étudiant.e, stagiaire, apprentie.e est accompagné.e dans son parcours de professionnalisation par le.la même **référent.e** pendant sa formation Le.la formateur.rice référent.e effectue pour chaque étudiant.e, stagiaire, apprenti.e qu'il.elle accompagne au moins une visite de stage sur chaque site qualifiant de chaque année de formation.

Une ou des visites complémentaires est/sont envisagé(es) à la demande de l'étudiant.e, stagiaire, apprentie.e t ou du site qualifiant lorsque des difficultés sont rencontrées.

Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en stage et le suivi des stages, les relations avec les organismes d'accueil et les Sites Qualifiants sont assurées par le.la référent.e.

Le.la référent.e de mémoire (guidant)

Chaque étudiant.e, stagiaire, apprenti.e est accompagné.e pour son travail de recherche par un.e guidant.e de mémoire. La progression pédagogique ponctue la construction de la recherche par des séances collectives et des entretiens individuels. Il.elle participe à l'organisation d'oraux blancs et de guidances croisées.

V.2 Organisation et modalités pédagogiques

Les tableaux suivants indiquent pour chaque module et chaque semestre la répartition horaires en :

- Temps de formation théorique
- Temps de stage pratique
- Temps de travail personnel

✓ Les domaines de Compétences (DC) et les blocs de compétences (BC)

DC1	Intervention professionnelle en travail social
DC2	Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social
DC3	Communication professionnelle
DC4	Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Le domaine de formation (DF)

DF1	Intervention professionnelle en travail social
DF2	Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social
DF3	Communication professionnelle
DF4	Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Le bloc de compétences (BC)

DC1	BC1	Intervention sociale individuelle
DC1	BC2	Intervention sociale collective
DC2	BC3	Diagnostic social territorial
DC2	BC4	Analyse de l'environnement social, familial et territorial
DC3	BC5	Expression et communication écrite et orale
DC3	BC6	Communication professionnelle en travail social
DC4	BC7	Mobilisation des acteurs et des partenaires
DC4	BC8	Connaissance et analyse des contextes institutionnels

✓ L'organisation pédagogique par semestre

Semestre 1	Module	DF	BC	Référent Module	Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
Fondements du Travail Social et son évolution	1	1	1	S. Ballay	80	8	60	148	5
Le sujet, la personne	2	1	1	S. Ballay	84	5	71	160	6
Fondements des Sciences Humaines et sociales	3	2	4	M. Mouret	81	10	49	140	5
Territoire et Action Sociale	4	2	3	M. Mouret	74	8	58	140	5
Initiation à la communication professionnelle	3	3	5	P. Venisse	61	14	37	112	4
Fondement et cadre des politiques sociales	6	4		L. David	80	4	56	140	5
TOTAL					459	49	332	840	30

Semestre 2	Module	DF	BC	Référent Module	Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
Théories de l'intervention sociale – Initiation	1	1	1	S. Ballay	80	60	30	170	5
Groupe et Société	2	1	2	S. Ballay	50	49	67	166	7
Initiation à la recherche en travail social	3	2	4	M. Mouret	78	58	60	196	7
Initiation à la communication professionnelle	4	3	5	P. Venisse	47	30	35	112	4
Histoire, Missions, fonctionnement des institutions du travail social	5	4	8	L. David	47	23	42	112	4
Introduction au droit	6	4	8	L. David	37	11	36	84	3
TOTAL					339	231	270	840	30

Semestre 3	Module	DF	BC	Référent Module	Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
Méthodologie d'Intervention Professionnelle	1	1	1	S. Peix	62	85	49	196	7
Famille/ Enfance et Adolescence	2	1	1	S. Peix	48	60	32	140	5
Méthodologie de Recherche et approche des publics (enfance, adolescence, couple et parentalité)	3	2	4	M. Mouret	106	60	86	252	9
Communication professionnelle en travail social/ Approfondissement	4	3	5	P. Venisse	72	40	56	168	6
Initiation partenariat	5	4	7	L. David	30	35	19	84	3
TOTAL					318	280	242	840	30

Semestre 4	Module	DF	BC	Référent Module	Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
Approfondissement de la méthodologie d'intervention sociale Individuelle	1	1	1	S. Peix	35	175	14	224	8
Approfondissement de la méthodologie d'intervention sociale collective	2	1	2	S. Peix	32	35	17	84	3
Méthodologie de recherche et d'approche des publics (vieillesse)	3	2	4	M. Mouret	40	98	30	168	6
Communication en travail social/ Approfondissement	4	3	5	P. Venisse	55	100	41	196	7
Partenariat/Préparation certification	5	4	7	L. David	12	65	6	83	3
Politiques d'inclusion et Vulnérabilités	6	4	8	L. David	21	52	12	85	3
TOTAL					195	525	120	840	30

Semestre 5	Module	DF	BC	Référent Module	Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
Consolider les Méthodologies de l'Intervention professionnelle et travailler sa professionnalisation	1	1	1	S. Peix	58	142	52	252	9
Travail social collectif et développement durable	2	1	2	L. David	40	98	30	168	6
Méthodologie de la Recherche et approche des publics	3	2	4	M. Mouret	68	75	53	196	7
Communication professionnelle en travail social / Approfondissement	4	2	5	P. Venisse	13	95	4	112	4
Politiques d'inclusion / Approfondissements	5	4	8	L. David	20	80	12	112	4
TOTAL					199	490	151	840	30

Semestre 6	Module	DF	BC	Référent Module	Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
Accompagnement à la Certification du DEASS / DC1	1	1	2	S. Peix	81	100	99	280	10
Problématiques sociales émergentes	2	2	4	M. Mouret	38	20	82	140	5
Méthodologie de Recherche. Mémoire de pratique professionnelle	3	2	4	M. Mouret	90	80	110	280	10
Connaissances en Politiques Sociales, Epreuve de Certification du DEASS / DC4	4	4	8	L. David	21	45	74	140	5
TOTAL					230	245	365	840	30

3 ANNÉES DE FORMATION					Temps de formation théorique	Temps de stage	Temps de travail personnel	Charge totale de temps de travail	Crédits ECTS
					1740	1820	1480	5040	180

V.3 Organisation des stages pratiques

✓ La Référence de stage

Les formateur.ce.s référent.e.s effectuent pour chaque étudiant.e, stagiaire ou apprenti.e qu'il.elle.s accompagnent au moins une visite de stage sur chaque site qualifiant de chaque année de formation. Une ou des visites complémentaires est/sont envisagé(es) à la demande de l' étudiant.e, stagiaire ou apprenti.e ou du site qualifiant lorsque des difficultés sont rencontrées.

Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en stage et le suivi des stages, les relations avec les organismes d'accueil et les Sites Qualifiants sont assurées par le.la référent.e qui a la charge de :

- Vérifier la conformité du site qualifiant en lien avec les attendus du stage par un entretien téléphonique avec le.la référent.e de site ou le.la formateur.rice terrain.
- Rédiger la convention individuelle, la convention cadre et les avenants si besoin.
- Actualiser les documents nécessaires (calendrier de l'alternance, objectifs de stage)
- Préparer le dossier du.de la stagiaire comprenant l'ensemble des documents réglementaires et pédagogiques.
- Effectuer des visites de stage (une par année)
- Suivre le déroulement du stage par des contacts téléphoniques, courriels, visites de stage supplémentaires
- Mettre en place un accompagnement individualisé du parcours de professionnalisation de l' étudiant.e, stagiaire ou apprenti.e tout au long de sa formation.

✓ Le parcours de professionnalisation

Progression de 1ère année Stage de 8 semaines soit 280 heures Réunion de formateurs : une demi-journée en février de chaque année	
Planning des séances	Contenu
12 heures de certification, 2 séances de 3h et 4 séances de 1,5h	
Séance 1	Préparation à la recherche de stage : distribution et commentaire du document « recommandations pour la recherche de stage »
Séance 2	Point sur les recherches de stage et démarches administratives
Séance 3	Préparation au déroulement du stage et consignes pour le retour en institut de formation
Séance 4	Présentation de chaque étudiant.e, stagiaire, apprenti.e
Séance 5	Accompagnement à la recherche de stage et préparation de projet de stage
Séance 6	Préparation à la recherche de stage de 2è année et préparation à l'auto-évaluation

Progression de 2^{ème} année Stage de 22 semaines soit 770 heures <u>Réunion de formateurs : une demi-journée en janvier de chaque année</u>	
Planning des séances	Contenu
12 heures de certification, 2 séances de 3h et 4 séances de 1,5h	
Séance 1	Point recherches de stage et accompagnement aux démarches
Séance 2	Accompagnement à la recherche de stage
Séance 3	Préparation au déroulement du stage de 2 ^{ème} année : les règles (à partir des différents documents), les visites.
Séance 4	Présentation de chaque étudiant de son site qualifiant, consignes pour la visite DC3
Séance 5	Présentation synthétique de chaque situation retenue pour le DE pour validation par le référent de certification/démarches pour les recherches de stage.
Séance 6	Participation aux oraux blancs des 3 ^{ème} année (en retour à l'IFTS)
Séance 7	Séances de présentation du travail de 2 ^{ème} année
Séance 8	Séances de présentation du travail de 2 ^{ème} année
Séance 9	Séances de présentation du travail de 2 ^{ème} année

Progression de 3^{ème} année Stage de 22 semaines soit 770 heures <u>Réunion de formateurs : une demi-journée en décembre de chaque année</u>	
Planning des séances	Contenu
36 heures de certification, 11 séances de de 3h et 2 séances d'1,5h	
Séance 1	Accompagnement recherches de stage, présentation des séances et point sur les travaux
Séance 2	Préparation au déroulement du stage et travail sur échéancier
Séance 3	Présentation du SQ et de l'intervention repérée de chaque étudiant, validation et orientation par le référent de certification
Séance 4	Séances de présentation du travail de 3 ^{ème} année
Séance 5	Séances de présentation du travail de 3 ^{ème} année
Séance 6	Séances de présentation du travail de 3 ^{ème} année
Séance 7	Remise des DPP (ISAP/ISIC) au référent DC1 pour envoi aux professionnels le 01/04.
Séance 8	Retour par les pros des DPP par mail aux étudiants jusqu'au mois d'avril.
Séance 9	Autoévaluation
Séance 10	Autoévaluation
Séance 11	Les étudiants retravaillent leur DPP et le renvoient par mail aux référents DC1 jusqu'au mois d'avril. Retour par mail des référents de DC1 aux étudiants de leur écrit jusqu'à fin de mois d'avril.
Séance 12	Préparation à l'oral du DC1
Séance 13	Remise des DPP par les étudiants pour la conformité. Les DPP partent à la mi-mai à la DRIETS Oraux blancs avec professionnels : 2 séances (+2 ^{ème} ASS)

✓ La Référence des relations avec les organismes d'accueil de stagiaires

Chaque formateur est référent et l'interlocuteur privilégié d'un des organismes de e référent assure la mise en place et le suivi des procédures formalisées par certains organismes d'accueil qui nécessite la coordination des candidatures, la formalisation des envois groupés, la constitution de tableaux et le suivi de la communication avec les organismes. Le référent est amené à représenter l'IFTS dans le cadre de rencontres et réunions thématiques qui concernent l'organisation de l'accueil des stagiaires ainsi que les modalités pédagogiques de la formation pratique du DEASS.

✓ Les Relations et la Communication avec les sites qualifiants

Au-delà des relations propres à la mise en stage, l'IFTS favorise la communication et encourage les échanges entre ces formateurs et les professionnels de terrain, tuteurs de stage, sur les activités suivantes :

- Rencontre d'une demi-journée avec les formateurs terrain et les référents de site qualifiant. Cette réunion permet d'échanger et de co-construire l'articulation entre centre de formation et site qualifiant, les modalités d'accompagnement et de suivi de stage, la contribution du site qualifiant à la certification ;
- Participation à la réingénierie de la formation, aux projets de territoire avec les personnes accompagnées, à des travaux de recherche des étudiants ;
- Invitation à participer à des évènements : conférence, activité culturelle en lien avec le champ du travail social ;
- Participation aux jurys de sélection, de préparation aux épreuves de certification du DEASS
- Participation à la formation des étudiants : interventions sur des thématiques en lien avec leur expérience et leur expertise : protection de l'enfance, hébergement, violences conjugales, MNA etc ;
- Participation à l'information des candidats à l'entrée en formation lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et des forums métiers organisés dans les lycées de la région parisienne ;
- Participation aux Instances de gouvernance de l'IFTS : Conseil d'e perfectionnement, Commission pédagogique d'attribution des crédits, conseil de discipline.

V.4 Organisation des évaluations

✓ Les modalités d'évaluation en cours de formation



Semestre 1 ASS1 2023 - 2024

Code	Modules	Disciplines/ Cours	Coef.	Dates	Épreuves	ECTS
Module 1	Fondements et évolution du travail social	Théorie et pratique de l'intervention sociale Découvert des champs d'intervention Accompagnement au parcours de professionnalisation	1	7/11/2023 27/10/2023	Exposé en groupe autour de l'histoire de la profession d'ASS (noté sur 20) Oral en groupe autour des champs d'intervention (noté sur 20) Moyenne des deux notes	5
Module 5	Le sujet, la personne	Approche clinique de la personne Résonance et trajectoire Clinique et éthique du sujet Initiation à l'ethnographie Droit (à définir)	1	Décembre ou <u>Janvier</u> 2024 12/01/2024	Psychologie : étude de cas, travail individuel, noté sur 20 Résonance et trajectoire : exposé autour d'un livre noté sur 20 Moyenne des deux notes	4
Module 2	Fondements des Sciences humaines	Psychologie Sociologie	1	Janvier 2024 Décembre 2023	Psychologie : exposé en groupe (04/01/2024 +05/01/2024) noté sur 20 Sociologie : exposé en groupe (18/12/2023) noté sur 20 Moyenne des deux notes pour la validation du module	5
Module 4	Territoire et action sociale	Territoire Initiation à la méthodologie de recherche Politiques sociales territoriales et politiques de la ville Territorialisation de la santé Statistiques liées aux questions économiques	1	Novembre 2023 Janvier 2024	- Individuelle : fiche de lecture = à rendre par mail à@etudiants-focss.org au format word le 09/11/2023 avant 12h - Groupe : Dossier DST = à rendre par mail à@etudiants-focss.org au format word le 08/01/2024 Note au module : Moyenne des deux notes	6
Module 3	Initiation à la communication professionnelle	Communication Environnement numérique Anglais	1	Communication : écrit + affiche à rendre par mail le 10/12/2023 (avant minuit)	Communication : Une affiche à réaliser en sous-groupes, notée sur 20 (exposé oral / 05 ; écrit et affiche /15) Anglais	5
Module 6	Fondements et cadre des politiques sociales	Politiques Sociales Droit Economie Santé	1	15 <u>Décembre</u> 2023	Politiques Sociales : Devoir maison Présentation d'un écrit structuré en 2 parties à partir des connaissances et d'une analyse documentaire.	5

Semestre 2 ASS1 2023/2024

Code	Modules	Disciplines/ Cours	Coef.	Dates	Épreuves	ECTS
Module 1	Théorie et méthodologie de l'intervention en travail social : initiation...	Travail Social	1	02-06-2024	Ecrit sur 20 pages sur un ou deux éléments que l'étudiant va exploiter, analyser en faisant des liens entre théorie, lecture et pratique.	5
Module 2	Les Œuvres	Psychosociologie Sociologie Santé communautaire	1	Semaine 23 (jour à définir)	Psychosociologie : Évaluation en groupe à partir d'une grille de questions préalablement établies (https://www.youtube.com/watch?v=... visionnage du film « 12 Hommes en colère »	7
Module 3	Initiation à la recherche en travail social	Méthodologie de la recherche Psychologie sociale Sociologie de la pauvreté Statistiques liées aux questions économiques	1	Mai 2024 Juin 2024	- Individuelle : Fiche de lecture = à rendre par mail à@etudiants-focss.org au format word le Mai 2024 semaine 21 (date à venir) - Groupe : Dossier DST = à rendre par mail à@etudiants-focss.org au format word le Juin 2024 semaine 23 (date à venir) Note au module : Moyenne des deux notes	7
Module 4	Initiation à la communication professionnelle	Communication Travail social Numérique	1	Ecrit à rendre autour de https://www.youtube.com/watch?v=... (à préciser)	Ecrit d'analyse concernant l'observation d'une réunion avec présentation de son site quantitatif = Travail noté sur 20 (grille : 5 ; schéma : 3 ; Ecrit : 10 ; respect des consignes : 3)	4
Module 5	Histoire, missions, fonctionnement des institutions et travail social	Santé Economie Droit Politiques sociales	1	Février 2024	Exposé politique sociale CC BY-SA à l'attention FAF	4
Module 6	Attirés, Parcours migratoires	Politiques Sociales Droit Economie Santé Philosophie	1	<u>Semaine 23</u> (date 2024) <u>08/01/2024</u> (à préciser)	Analyse d'articles sur un thème de cours (1+2)	3

Semestre 3 ASS2 2023 - 2024

Code	Modules	Disciplines/ Cours	Coef.	Dates	Épreuves	ECTS
Module 1	Méthodologie d'intervention professionnelle	Travail Social	1	12 janvier 2024 avant minuit	Devoir à rendre en numérique ; méthodologie ASI ou ISIC	7
Module 2	Famille/enfance et adolescence	Travail social Psychologie Politiques Sociales Santé	1	18 janvier 2024	Devoir sur table étude de situation	5
Module 3	Méthodologie de recherche et approche des publics	Enfance Adolescence Famille Méthodologie de recherche	1	Contrôle continu tout au long du semestre pour les cours enfance, adolescence, famille Décembre 2023 / Janvier 2024 pour les cours de méthodologie	Enfance, adolescence, famille : test de connaissance à chaque début de cours. Note : moyenne sur 20 des points cumulés pendant le semestre Méthodologie de recherche : tous les écrits sont à envoyer à la date indiquée avant 12h à m.mouret@etudiants-focss.org MPP : écrit 1 « rapport d'étonnement », à rendre le 01/12/2023 note sur 5. MPP : écrit 2 « approfondissement », à rendre le 02/01/2024 note sur 15. Note MPP = écrit 1 + écrit 2 DST : écrit 1 « introduction », à rendre le 01/12/2023 note sur 5. DST : écrit 2 « portrait du territoire et méthodologie », à rendre le 22/01/2024 note sur 15. Note DST = écrit 1 + écrit 2 Note DC2M3 = (note obtenue à enfance, adolescence, famille + note DST/20 + note MPP/20)/3	9
Module 4	Communication professionnelle en travail social Approfondissement	Communication Numérique Psychologie Sociale	1	Oral : 12 ou 13/10 selon les groupes Écrit : 15/12/2023	Communication : oral DC3 1 en sous-groupe à partir du DST de première année noté sur 20. Écrit professionnel	6
Module 5	Vulnérabilités	Politiques sociales Santé	1	17 <u>Novembre</u> 2023	Devoir de politiques sociales type examen réalisé à la maison	3

Semestre 4 ASS2 2022/2023

Code	Modules	Disciplines/ Cours	Formateurs	Coef.	Dates	Épreuves	ECTS
Module 1	Approfondissement de la Méthodologie d'intervention sociale	Travail Social	J.Chesseret	1	Mi juin 2024 (TD)	Exposés de groupes et écrit individuel (support de l'exposé) La note est la moyenne des 2	8
Module 2	Approche européenne et internationale du travail social	Travail social Psychologie Politiques Sociales Santé	J.Chesseret	1	10 juin 2024	Écrit de groupe concernant une thématique sociale dans un autre pays européen	3
Module 3	Méthodologie de recherche et d'approche des publics (vieillesse)	Vieillesse Handicap Méthodologie du mémoire de pratiques professionnelles	MM	1	Contrôle continu tout au long du semestre pour les cours vieillesse Mai 2024 méthodologie de la recherche	Vieillesse : test de connaissance à chaque début de cours. Note : moyenne sur 20 des points cumulés pendant le semestre Méthodologie de la recherche : écrit 3 MPP à rendre le 21 mai 2024 avant 12 à@etudiants-focss.org Note DC2M3 : moyenne des 2 notes obtenues (vieillesse + MPP)	6
Module 4	Communication professionnelle en travail social Approfondissement	Communication Numérique	PV/LD	1	Juin 2024 (à préciser)	Devoir sur table (4h) : Etude de situation notée sur 20 avec grille DC3	7
Module 5	Politiques d'inclusion	Politiques sociales Santé	LD	1	Semaine du 18/3/24	DST d'entraînement à la Certification	3
Module 6	Partenariat	Travail social	LD/SP/JC	1	22 avril 2024	Préparation à la Certification : Note d'analyse d'une situation partenariale à partir d'une intervention sociale issue de la formation pratique de deuxième année.	3

Semestre 5 – ASS3 – 2023/2024

VALIDATION DU SEMESTRE 5						
DC	Modules	Intitulé du Module	Disciplines	Dates	Epreuves	ECTS
DC1	Module 1	Consolider les Méthodologies de l'Intervention professionnelle et travailler sa professionnalisation	Intervention Sociale	17/12/2023 avant minuit	Ecrit individuel (méthodologie ASI/ISIC centrée sur l'analyse) à envoyer en format numérique (word) à@etudiants-focss.org	9
DC1	Module 2	Transition écologique, développement durable et travail social	Intervention Sociale, Santé,	14/01/2024 avant minuit	Dossier collectif à envoyer en format numérique (word) à@etudiants-focss.org	6
DC2	Module 3	Approfondissement des problématiques individuelles et sociales Méthodologie de Recherche	Méthodologie de recherche Risques psychosociaux et bien-être au travail Addiction Psychopathologie adulte Développement durable et enjeux sociaux	Septembre 2023 Novembre 2023 Janvier 2024	<p>Ecrits individuels d'étape à l'élaboration du mémoire de pratique professionnelle :</p> <p>A envoyer au format word, par mail à@etudiants-focss.org avant 12h aux dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrit 1 « écrit de rentrée » : 01/09/2023 sur 20. - Ecrit 2 « analyse des données de recherche documentaire et de terrain » : 13/11/2023 sur 20. - Ecrit 3 « finalisation méthodologie, proposition d'une problématique de recherche » : 15/01/2024 sur 20. <p>Note finale : moyenne des 3 notes</p>	7
DC2/3	Module 4	Communication professionnelle en travail social / Approfondissements	Psychologie, Communication	Septembre / Décembre 2023	2 ou 3 DST 'Entrainement à l'Etude de situation' : moyenne des notes aux 2 ou 3 devoirs	4
DC4	Module 5	Politiques d'inclusion / Approfondissements	Psychologie, Politiques sociales, santé	29/11/2023	<p>Moyenne des 2 devoirs de politiques sociales type examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devoir maison de rentrée - Devoir sur table le 29 novembre 23 	4

2023/2024 équipe pédagogique

Le semestre 6 est validé en fin de formation à la DRIETS (Notes de certification).

VI- CERTIFICATION

VI.1 Principes généraux

L'instruction interministérielle n° DGCS/SD4A/DGESIP/2019/223 du 17 octobre 2019 "relative aux diplômes de niveau 6 du travail social d'assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale familiale.

Pour respecter le principe de neutralité du jury, celui-ci doit être composé de personnes qui ne sont pas intervenues dans la préparation de l'épreuve et qui ne sont pas référentes de l'étudiant.
Une épreuve de certification peut aussi représenter la validation d'un module

Le principe du contrôle en cours de formation est de présenter les étudiants aux épreuves lorsqu'ils ont acquis les compétences visées. Par conséquent, l'organisation d'une session de remplacement en cas d'absence justifiée d'un candidat est possible.

 <p>FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT-SIMON ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ONIS</p> <p>Structure(s) concernée(s) : IFTS- DEASS</p>	<p>GESTION DES ÉPREUVES DE CERTIFICATION</p>	<p>CODE et version : FOR_DIP_PR_1138.V1 Révisé au service Qualité</p> <hr/> <p>Date d'application : / /</p>
--	---	---

Objectifs :

La procédure décrit les modalités de préparation et déroulement des épreuves de certification du DEASS.

Acteurs :

- Professionnels concernés : Directrice / Coordinatrice / Formatrices / Assistante administrative

Indications :

Recommandations – Réglementations – Références :

- Référentiel de la formation
- Procédure plateforme ODESSA
- L'Instruction interministérielle n° DGCS/SD4A/DGESIP/2019/223 du 17 octobre 2019

VI.2 Déroutement de la certification

✓ Evaluation – Transmissions des résultats

Grille d'évaluation de l'épreuve : Un tableau Excel « Résultats certification promotion... »

Rédaction : <i>Claudia MOUNZA</i> Directrice de l'IFTS Date : // Signature : <i>Signé</i>	Validation : <i>Valérie LEROUX</i> Directrice du Pôle Formation et Recherche Date : // Signature : <i>Signé</i>	Approbation : <i>Chargée de mission qualité et gestion des risques</i> Date : // Signature : <i>Signé</i>
Diffusion : Intranet Date de diffusion : 01/2024 Destinataires : Directrice / Coordinatrice / Formatrices / Assistante administrative		

✓ Les épreuves de certification

DC	Epreuves	DEASS	Calendrier indicatif Epreuves de Certification	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Modalités Jury Examineurs Epreuves de Certification
1	1	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la période de formation pratique de deuxième année	Semestre 5	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique de deuxième année	Etablissement de formation Présentation écrite et soutenance orale individuelle Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients ; Ecrit : 1 Oral : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10mn Echanges : 20mn L'écrit est noté par les membres de jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat.	1 formateur ou universitaire <u>et</u> 1 professionnel confirmé du secteur
1	2	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la période de formation pratique de troisième année	Semestre 6	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique de troisième année	Etablissement de formation Présentation écrite et soutenance orale individuelle Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients ; Ecrit : 1 Oral : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10mn Echanges : 20mn L'écrit est noté par les membres de jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat.	1 formateur ou universitaire <u>et</u> 1 professionnel confirmé du secteur

DC	Epreuves	DEASS	Calendrier indicatif Epreuves de Certification	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Modalités Jury Examineurs Epreuves de Certification
2	1	Présentation d'un diagnostic social territorial	Semestre 4	Dossier élaboré individuellement ou collectivement à partir d'un repérage d'une problématique sociale territoriale : construction d'un diagnostic partagé (observation, analyse et perspectives)	Etablissement de formation Présentation d'un dossier écrit de 10 à 12 pages Coefficient : Ecrit : 1		1 formateur ou universitaire et 1 professionnel confirmé du secteur
2	2	Mémoire de pratique professionnelle	Semestre 6	Le mémoire professionnel doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par la DRIEETS Document de 40 à 45 pages (hors Annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance Orale : 1 Le mémoire est noté par les membres de jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat	Soutenance orale : 40 mn. Présentation : 10 mn Echanges : 30mn	1 formateur ou universitaire et 1 professionnel confirmé du secteur

DC	Epreuves	DEASS	Calendrier indicatif Epreuves de Certification	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Modalités Jury Examineurs Epreuves de Certification
3	1	Elaboration d'une communication professionnelle	Semestre 4	A partir du dossier de diagnostic social territorial, élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale : 1	Soutenance : 30mn Présentation : 10 mn Echanges : 20mn	1 formateur ou universitaire et 1 professionnel confirmé du secteur confirmé du secteur
3	2	Etude de situation	Semestre 5	Etude situation à partir d'une situation construite par le Centre de formation visant la rédaction d'une note sociale, d'un rapport d'évaluation, d'un compte-rendu d'accompagnement destiné au dossier social...	Etablissement de formation Coefficient : Epreuve Ecrite : 1	Ecrit de 4 heures	1 formateur ou universitaire et 1 professionnel confirmé du secteur

DC	Epreuves	DEASS	Calendrier indicatif Epreuves de Certification	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Modalités Jury Examineurs Epreuves de Certification
4	1	Analyse d'une situation partenariale	Semestre 4	Note d'analyse d'une situation partenariale à partir d'une intervention sociale issue de la formation pratique de deuxième ou troisième année de formation 2^{ème} année à l'IFTS	Etablissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance Orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20mn	1 formateur ou universitaire et 1 professionnel confirmé du secteur
4	2	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales	Semestre 6	Devoir sur Table portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale	Etablissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	Ecrit de 4 heures	1 formateur ou universitaire

VI.3 Les épreuves de certification

La DGCS et la DEGESIP sont coresponsables du Référentiel du diplôme du DEASS

La DRIEETS et les rectorats sont organisateurs de l'épreuve du mémoire de pratique professionnelle et garants du cadre réglementaire de la mise en œuvre de la Certification par les établissements de Formation

Les établissements de formation en travail social sont organisateurs des épreuves de certification en établissement de formation

Certifications du DC1	- 2 épreuves	Moyenne des 4 notes
Certifications du DC2	2 épreuves	Moyenne des 2 notes : DST écrit et du MPP (moyenne écrit et oral)
Certifications du DC3	2 épreuves	Moyenne des 2 notes
Certifications du DC4	2 épreuves	Moyenne des 3 notes

Concernant le DC2, seule l'épreuve de « Présentation d'un diagnostic social territorial » est organisée en établissement de formation. Ainsi que précisé ci-après, l'épreuve de « Mémoire de pratique professionnelle » est organisée par la DRIEETS et le Rectorat.

La DRIEETS et le Rectorat ont fixé les obligations suivantes aux directeurs des Centres de formation :

- Présenter les candidats répondant aux critères réglementaires
- Transmettre à la DRIEETS et au Rectorat l'ensemble des dates, des sujets et des corrigés des épreuves de certification organisées en établissement de Formation au minimum deux mois avant la date fixée
- Transmettre la liste des Examineurs/Correcteurs

VI.4 Les modalités à l'IFTS

✓ En référence aux exigences réglementaires

- La Directrice de l'établissement de Formation est garante des conditions et des modalités de passation des épreuves de Certification pour les épreuves se déroulant dans l'Etablissement de Formation. A ce titre, elle est l'interlocutrice officielle de la DRIEETS et du Rectorat.
- La Directrice nomme dans son équipe de formateurs permanents 1 ou 2 formateurs chargés de l'organisation des épreuves de Certification se déroulant dans l'établissement de Formation dans le respect des conditions réglementaires. Elle veille au bon déroulement de ces épreuves de certifications ainsi qu'à leur conformité réglementaire. Elle s'engage également à formaliser en adéquation avec les épreuves de Certification des Grilles officielles d'évaluation des épreuves et à les tenir à disposition des Autorités Coresponsables du Référentiel du DEASS. Ces grilles seront remplies nominativement à l'issue de chaque passation d'Epreuves de Certification.
- A l'issue de chaque épreuve de certification, un jury final d'épreuves est organisé afin de confirmer la note obtenue proposée pour l'épreuve ainsi qu'une évaluation. Un procès-verbal est alors dressé ainsi que les propositions de notes attribuées à chaque étudiant. La note obtenue est alors inscrite dans le livret de l'Etudiant. Le procès-verbal de Jury est conservé par l'établissement de formation qui l'adresse à la DRIEETS ou à son représentant ainsi qu'au Rectorat ou à son représentant tout du long de la formation de l'étudiant.
- A l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au Préfet de Région et au Recteur d'Académie, avant l'expiration de la date limite fixé par celui-ci, un dossier comprenant pour chaque candidat :
 - Le livret de formation ;
 - Les propositions de notes et d'évaluations des épreuves organisées en cours de formation ;
 - Les écrits relatifs aux périodes de formation pratique le cas échéant ;
 - Le mémoire de pratique professionnelle en deux exemplaires.

✓ Accompagnement à la certification DC1

Chaque étudiant.e, stagiaire, apprenti.e est accompagné par le/la même référent.e pendant sa formation. C'est lui qui le suit dans son parcours de professionnalisation. Des séances de préparation à la certification DC1 sont programmées : 6 séances en 1^{ère} année, 9 en 2^{ème} année et 12 en 3^{ème} année.

La progression des séquences tient compte de la dynamique de chacun des groupes et s'adapte en fonction des besoins identifiés du groupe. Ces séances de certification s'articulent avec les cours et travaux dirigés en lien avec le DC1 ainsi qu'avec l'atelier de professionnalisation.

✓ Le Mémoire de pratique professionnelle

L'épreuve du DC2, Mémoire de pratique professionnelle est placé sous la responsabilité de la DRIEETS et du Rectorat.

La DRIEETS et le Rectorat :

- Déterminent la date de dépôt du mémoire écrit de pratique professionnelle et indiquent les lieux ainsi que les modalités du dépôt ;
- Déterminent la date de la soutenance orale pour chaque candidat ;
- Etablissent la liste des examinateurs appelés à participer à l'épreuve de certification.

Cette épreuve se déroule en centre d'examen

Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation des compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale. L'initiation à la méthode de recherche est transverse à l'ensemble des domaines de compétences.

Tableau de synthèse de l'épreuve de Certifications DEASS « Mémoire de pratique professionnelle »

Domaine de compétences visé par le DEASS	DC2 : Analyses des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social
Objectifs généraux communs aux 5 diplômes d'état	Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain
Objectifs spécifiques	Questionner, comprendre et analyser une question sociale à partir d'une intervention professionnelle

✓ Jury du diplôme

Le jury du diplôme est organisé par la DRIEETS et le Rectorat. Le jury est souverain dans ses délibérations et ses décisions. Chacun.e des membres présent.e.s est tenu.e à un devoir de confidentialité.

Le diplôme d'Etat d'ASS est délivré conjointement par le Préfet de Région et par le Recteur d'Académie. Ce diplôme sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits européens.

VII- PRESTATIONS OFFERTES AUX APPRENANTS

VII.1 Les locaux

Les étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s disposent d'un environnement de travail moderne, coloré et chaleureux ; les salles de cours sont polyvalentes et fonctionnelles. La lumière naturelle est omniprésente.

Une salle de détente meublée de chaises et tables équipée de micro-ondes, de distributeurs de boissons et d'encas.

Le bâtiment est aménagé pour accueillir du public en situation de handicap ; les dispositions d'accessibilité portent sur différents éléments : l'accès à l'IFTS, les portes, les toilettes...

L'affichage des informations est réalisé dans différents lieux : affichage numérique dans les salles, Paper board à l'accueil, panneau des plannings de cours, d'informations pédagogiques dans les couloirs (panneau par promotion), panneau sur les affectations de stage dans la salle de détente. Ces informations sont aussi répétées via la plateforme Moodle.

VII.2 Le Centre de Documentation et d'Information

Le centre de documentation est un outil pédagogique au service des étudiants et des formateurs. Il comprend : une bibliothèque, une vidéothèque, des postes informatiques en réseau et un portail documentaire.

Des ressources multimédias adaptées aux programmes des promotions, y sont empruntables ou consultables sur place : ouvrages, périodiques, DVD, CD-Rom, mémoires, brochures.

Un portail documentaire diffuse les informations juridiques et les actualités du secteur médico-social : annuaire de liens Internet, articles en ligne, émissions de radio, films, exposition... Des recherches sur les documents du CDI sont possibles via une base de données, des centaines sont consultables directement en ligne.

Une documentaliste, diplômée en Sciences de l'Information et de la Documentation, accueille et accompagne les étudiant.e.s, stagiaires, apprenti.e.s tout au long de leur formation. La documentaliste travaille en transversalité sur l'ensemble des formations en concertation, collaboration et coordination avec les formateur.rice.s.

Les étudiants disposent d'une imprimante, mais les feuilles de papier restent à leur charge. Une photocopieuse, dotée d'un système de lecteur de carte, se trouve au CDI.

VII.3 Plateforme Moodle (Environnement Numérique de Travail)

L'ENT ou environnement numérique de travail, permet la circulation des informations (planning en ligne, informations diverses, forum, portail documentaire), et facilite l'intégration des cours (contenus en ligne, documentation, bibliographie, entraînements à l'évaluation).

La plateforme Moodle IFPS est utilisée au quotidien par chaque apprenant.e et par les formateur.rice.s qui l'alimentent en contenus et en ressources pédagogiques.

La majorité des informations données par les formateur.rice.s transitent par cet outil (rappels, modifications de plannings, annonces).

L'amélioration des fonctionnalités de la plateforme Moodle a plusieurs objectifs :

- Créer des parcours de formation accessibles, hybrides, ergonomiques, à forte valeur ajoutée, axée sur une pratique pédagogique collaborative.
- Accompagner l'étudiant, le stagiaire , l'apprenti.e dans son parcours, lui permettre de travailler à son rythme.
- Personnaliser les parcours de formation
- Respecter les données des utilisateurs (RGPD).
- Développer les formations à distance

VII.4 Professionnel.le.s ressources de service social

✓ Psychologue

Tout au long de leur formation, les apprenant.e.s ont la possibilité de rencontrer une psychologue anonymement et gratuitement.

Elle est une ressource essentielle dans ce processus d'accompagnement de leur projet de formation; certains ont besoin d'un étayage supplémentaire pour passer un obstacle, avancer, affronter des difficultés, ou aider à une prise de décision.

La psychologue se présente à chaque promotion en début de formation pour expliquer son rôle et ses missions.

Elle ne communique pas à l'institut le nom des apprenant.e.s reçu.e.s, ni la teneur des entretiens.

✓ Assistante de service social

L'assistante de service social de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon reçoit sur rendez-vous des étudiants et élèves en grande difficulté sociale.